



Maison avec jardin inaccessible et en friche

Par **popops**, le **24/07/2012 à 16:57**

Bonjour,

Je suis dans une maison en location depuis un an. Normalement, je dois également pouvoir accéder au jardin de celle-ci (terrain prévu dans le bail de location). Les travaux d'aménagement du jardin n'étant pas terminés au moment de la signature, le propriétaire me signala que le terrain serait aménagé (terrassement, désherbage, gazon...) et qu'un accès serait construit pour que je puisse en bénéficier.

En effet, étant sur une colline, le terrain est plus haut que ma terrasse... (compliqué n'est-ce pas): je dois donc escalader le muret (2 mètres) pour y parvenir ou faire le tour du pâté de maison et accéder au terrain par la rue parallèle...

Bon, je n'ai pas vraiment l'occasion d'y aller puisque le terrain, depuis un an sans soin, ressemble à une véritable jungle d'herbes en tous genres...

Voilà la situation depuis un an. J'ai évidemment contacté le propriétaire pour savoir quand l'aménagement du terrain serait lancé. Mars 2012, après l'hiver bien rude, tout était mort: période parfaite pour s'occuper d'un terrain. RIEN

Mai 2012: nouvelle tentative qui devait déboucher sur une intervention début juin: RIEN.

Le propriétaire a-t-il l'obligation de me "fournir" un terrain aménagé?

Y a-t-il un quelconque moyen de faire bouger les choses puisque mes demandes ne suffisent pas?

La taxe d'habitation portera également sur le terrain? Ce qui m'embêterait puisque je n'en ai absolument pas la jouissance...

Beaucoup de questions mais c'est ma première location en maison...

Merci pour vos réponses!